

Plan d'actions pour NOUVEAU - PLAN TES VEILLE ET PREVENTION

Veille et prévention

○ PHASE MODALITES DU PLAN TES

- Proposition d'un guide des tensions en établissement à l'usage des directeurs. (Essentiel)
- *Les directeurs représentent la pierre angulaire de toutes les actions des tensions en établissement.*
- Détails propres à votre établissement

- Rédaction d'un dispositif de tension en établissement (Essentiel)
- *Mise en œuvre institutionnelle avec tous les représentants concernés et le référent TES*
- Détails propres à votre établissement

- Prévision d'une validation du plan TES par les instances de l'établissement. (Essentiel)
- *Description des modalités de validation.*
- Détails propres à votre établissement

- Prévision des modalités de communication interne (au sein de l'établissement) et externe du plan de mobilisation interne. (Essentiel)
- *Modalités de communication au sein de l'établissement et aux autorités.*
- Détails propres à votre établissement

- Information et formation du personnel de l'établissement (en particulier les administrateurs de garde) au plan de mobilisation interne. (Essentiel)
- *En décrire les modalités en fonction des différentes phases*
- Détails propres à votre établissement

○ PHASE D'ANTICIPATION ET DE PREVENTION

- Mise en place d'un relevé pluriquotidien des lits pour la veille et prévention (J+1, J+2) (Essentiel)
- *Ce relevé intègre les informations de gestion prospective des jours suivants (programmation, perspectives de sortie, attente d'aval...), en l'absence d'une organisation spécifique. Disposer des indicateurs (d'état, de processus et de résultats) de disponibilité des lits.*
- Détails propres à votre établissement

- Mise en place d'une veille quotidienne des indicateurs et de leurs seuils de tension dans l'établissement. (Essentiel)
- *Cette veille quotidienne peut être mise en œuvre sous la forme d'un point téléphonique de quelques minutes entre urgentiste et administrateur de garde. Elle devrait être idéalement complétée par un rapport écrit succinct diffusé en interne et vers la région.*

- Détails propres à votre établissement

○ PHASE ALERTE PRE-TENSION

- Prévission des modalités de communication interne (au sein de l'établissement) et externe du plan de mobilisation interne. (Essentiel)
- *Modalités de communication au sein de l'établissement et aux autorités.*
- Détails propres à votre établissement

- Déclaration des situations de tension et de leur suivi à l'ARS. (Essentiel)
- *Modalités de communication.*
- Détails propres à votre établissement

- Prévission d'une cellule de veille et de ces modalités de fonctionnement (Essentiel)
- *Description des membres de la cellule de veille et de son fonctionnement*
- Détails propres à votre établissement

- Identification des indicateurs de tension et du dépassement de leur seuil (Essentiel)
- *Description des indicateurs TES.*
- Détails propres à votre établissement

- Inventaire des lits disponibles en hospitalisation conventionnelle. (Essentiel)
- *Décrit les modalités d'inventaire des lits disponibles en hospitalisation conventionnelle et leur mise en place. Décompte par inspection sur le terrain des lits par un membre de la direction.*
- Détails propres à votre établissement

- Inventaire des lits disponibles en Réanimation, SI et SC. (Essentiel)
- *Décrit les modalités d'inventaire des lits disponibles en Réanimation, SI et SC et leur mise en place. Décompte par inspection sur le terrain des lits par un membre de la direction.*
- Détails propres à votre établissement

- Inventaire des lits en pédiatrie. (Essentiel)
- *Décrit les modalités d'inventaire des lits en pédiatrie et leur mise en place. Décompte par inspection sur le terrain des lits par un membre de la direction.*
- Détails propres à votre établissement

- Inventaire des lits en maternité. (Essentiel)
- *Décrit les modalités d'inventaire des lits en maternité et leur mise en place. Décompte par inspection sur le terrain des lits par un membre de la direction.*

- Détails propres à votre établissement

- Méthodologie de recherche active de lits (sortie précoce, inventaire fiable des lits à fréquence améliorée). (Essentiel)
- *Organisation de la recherche des lits d'hospitalisation par des ressources de l'établissement (hors urgence, en l'absence d'une organisation spécifique). / Mise en œuvre d'une procédure de libération de lits d'hospitalisation conventionnelle ou de lits en Réanimation, SC et SI, ou de lits de maternité, ou de lits de pédiatrie. / Planification du séjour des patients dont l'hospitalisation peut être programmée. / Anticipation des sorties pour les patients dont la sortie est prévue à court terme (J+1 ou +2). / Détection des sorties d'hospitalisations retardées du fait d'attente examen imagerie ou avis spécialisés pour organiser une prise en charge prioritaire. / Hébergement des patients dans des services non conformes à la pathologie modification temporaire de spécialisation de lits:(SC en Réa,adultes en pédiatrie,adultes en maternité, médecine en CHIR et inversement).*
- Détails propres à votre établissement

- Sorties et admissions matinales favorisées. (Essentiel)
- *Il s'agit d'admettre précocement les patients car l'expérience montre qu'une part importante des tensions se résolvent paradoxalement en fin de soirée, témoignant d'un défaut d'organisation et d'adaptation aux besoins.*
- Détails propres à votre établissement

- Mise en place de salons de sortie pour libérer les lits plus précocement. (Essentiel)
- *Organiser des « salons de sortie » dans les unités de soins. Il s'agit d'une zone (une salle d'attente, une zone de couloir...) aménagée pour accueillir des patients en attente de sortie. Ce dispositif doit permettre de libérer plus précocement les lits d'hospitalisation et les rendre ainsi disponibles pour les patients en attente aux urgences (cf. Guide ANAP Sur la gestion des lits). Il peut n'être mis en place qu'en phase de tension pour accélérer la disponibilité en lit.*
- Détails propres à votre établissement

- Dans chaque unité de soins est dédié un quota de lits réservé aux hospitalisations non programmées provenant des urgences. (Essentiel)
- *Des lits d'hospitalisation sont planifiés quotidiennement dans les services au profit des urgences ; admissions planifiées selon l'heure de la journée. Ces lits ne peuvent pas être utilisés pour accueillir un patient programmé. Programmer le non programmé.*
- Détails propres à votre établissement

- Mise en place d'un renfort d'effectif sur le tri à l'admission aux urgences en cas d'afflux (Essentiel)
- *Décrit les modalités de mise en place d'un renfort d'effectif sur le tri. Il peut s'agir de renfort infirmier, médical et/ou administratif en complément de l'IOA (recommandation professionnelle). Cette mesure permet notamment d'informer*

efficacement les personnes en situation d'attente et de détecter les prises en charge différables et de les réorienter.

- Détails propres à votre établissement

- Identification des patients hospitalisés en attente de SSR pour solliciter une accélération de leur admission. (Essentiel)
- *Identifier les patients hospitalisés en attente de SSR pour solliciter une accélération de leur admission.*
- Détails propres à votre établissement

- Identification des patients hospitalisés en attente d'EHPAD pour solliciter une accélération de leur admission. (Essentiel)
- *Identifier les patients hospitalisés en attente d'EHPAD pour solliciter une accélération de leur admission.*
- Détails propres à votre établissement

- Prévission d'ouverture de lits supplémentaires, activités saisonnières (Essentiel)
- *Transformation d'un secteur d'hospitalisation de jour ou de semaine en hospitalisation complète. / Augmentation du nombre de lits d'hospitalisation conventionnelle de manière temporaire. / Ouverture de lits supplémentaires ou d'unités supplémentaires.*
- Détails propres à votre établissement

- Information de la levée du plan de mobilisation interne. (Essentiel)
- *Décrit les modalités d'information de levée du dispositif TES.*
- Détails propres à votre établissement